

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/97/14

# Peut-on s'appuyer sur le capital socio-culturel pour réduire la pauvreté aux Comores

*Jean-Luc DUBOIS*

# Peut-on s'appuyer sur le capital socio-culturel pour réduire la pauvreté aux Comores

Jean-Luc DUBOIS<sup>1</sup>

## Résumé

Le PIB réel par habitant des Comores<sup>2</sup> baisse depuis 1985. Il est aujourd'hui de 16% moins élevé qu'il y a 10 ans, au moment de l'indépendance. Dissimulée ou voyante, la pauvreté touche inégalement les diverses îles et leurs catégories de population et continue de s'accroître. Elle explique pour partie les difficultés politiques actuelles de l'archipel. Le gouvernement a bien mis en place une importante politique de réformes économiques, mais la croissance ne repart pas. Pourtant, une croissance de près de 5% par an, accompagnée de mesures de redistribution adéquates, est indispensable pour fortement réduire la pauvreté en une dizaine d'années. La difficulté réside dans la reprise d'une croissance durable sachant que la plupart des secteurs traditionnels de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce, connaissent des limites à leur expansion. C'est pourquoi, il semble normal de se demander si, on ne pourrait pas trouver, au sein même de l'originalité sociale et culturelle comorienne, les mécanismes et avantages comparatifs qui permettraient d'enclencher une reprise de la croissance, puis de l'alimenter.

---

<sup>1</sup> Economiste DIAL-ORSTOM

<sup>2</sup> Dans cet article, le terme "les Comores" désigne la République Fédérale Islamique des Comores (RFIC) qui regroupe les îles de la Grande Comore (ou Ngazidja en comorien), d'Anjouan (ou Ndzuanî) et de Mohéli (ou Mwali). La quatrième île, Mayotte (ou Maoré) a préféré rester sous administration française, avec le statut de collectivité territoriale, au moment de l'indépendance en 1975.

## **Table des matières**

Introduction.....	4
1. Un accroissement de la pauvreté .....	4
1.1. La baisse du produit réel par tête .....	4
1.2. Une majorité de la population est concernée.....	8
2. De fortes inégalités dans les conditions de vie .....	12
2.1. Retracées par la distribution de la consommation .....	12
2.2. Des profil de pauvreté différenciés .....	13
2.3. Des inégalités régionales confirmées .....	15
3. De nouvelles opportunités de croissance .....	17
3.1. La nécessité d'une reprise de la croissance.....	18
3.2. Possibilités et limites des secteurs productifs traditionnels.....	19
3.3. La valorisation du capital socio-culturel .....	20
4. Une stratégie de développement complémentaire .....	25
4.1. L'amorce d'une nouvelle croissance.....	25
4.2. Synergie avec d'autres formes de capital.....	29
Conclusion .....	32
Références bibliographiques.....	34
ANNEXE 1 : A propos des données du PIB réel et par tête.....	35
ANNEXE 2 : Données complémentaires .....	40

## **Table des illustrations**

Figure 1. Evolution de la population de l'archipel 1968-95 .....	5
Figure 2 Evolution du PIB à prix courants 1968-95 .....	6
Figure 3 Evolution du PIB réel 1968-95 (base 1987) .....	7
Figure 4 Evolution du PIB réel par tête 1968-95 (base 1987).....	7
Tableau 1 Incidence de la pauvreté dans la population.....	10
Tableau 2 Distribution spatiale des quintiles de population classés selon le niveau de vie.....	12
Tableau 3 Part de l'autoconsommation dans la consommation alimentaire selon le niveau de vie.....	14
Tableau 4 Part des transferts dans le revenu selon le niveau de vie .....	15
Tableau 5 Résultats de l'enquête exploratoire entrant dans l'estimation régionale de l'IDH.....	17

## **Introduction**

Pour celui qui se rend régulièrement dans l'archipel des Comores, une conclusion s'impose d'évidence : la vie quotidienne y devient plus difficile d'année en année. Les prix des produits de première nécessité continuent d'augmenter impliquant des dépenses toujours plus élevées pour assurer l'alimentation, la santé avec l'achat des médicaments, l'éducation avec les livres scolaires, etc. Dans le même temps, il devient de plus en plus difficile de vendre ses propres productions à bon prix et de trouver un emploi. Le paiement des salaires, pour ceux qui ont un emploi, accuse en permanence du retard. Seules quelques familles, en majorité de Grande Comore, reçoivent, du fait de la présence de parents à l'étranger, de quoi équilibrer leur budget du ménage et investir pour l'avenir.

Ces quelques constatations donnent une idée de la situation telle que la perçoit actuellement la plupart des ménages comoriens. Elle résulte d'un phénomène de plus en plus net : la pauvreté, pourtant si souvent dissimulée, s'accroît dans l'archipel et le pays ne crée plus suffisamment de richesse pour satisfaire aux besoins de tous à un niveau équivalent à celui des années passées.

### **1. Un accroissement de la pauvreté**

La pauvreté touche maintenant plus de la moitié de la population. Elle est le résultat d'une baisse régulière du produit réel par tête depuis quelques années.

#### **1.1. La baisse du produit réel par tête**

Depuis 1985, l'accroissement de la richesse globale des Comores exprimée par le montant du Produit Intérieur Brut (PIB) demeure trop faible pour répondre à l'augmentation des besoins d'une population en croissance régulière. Les Comptes de la Nation montrent, en effet que, entre 1984 et 1995, le PIB à prix courants s'est accru de 86%, soit une croissance moyenne de 5,3% par an. Cependant, en termes réels, pour tenir compte d'une inflation moyenne de 4,4%, le PIB ne s'est accru que de 12%, soit en fait moins de 1% par an.

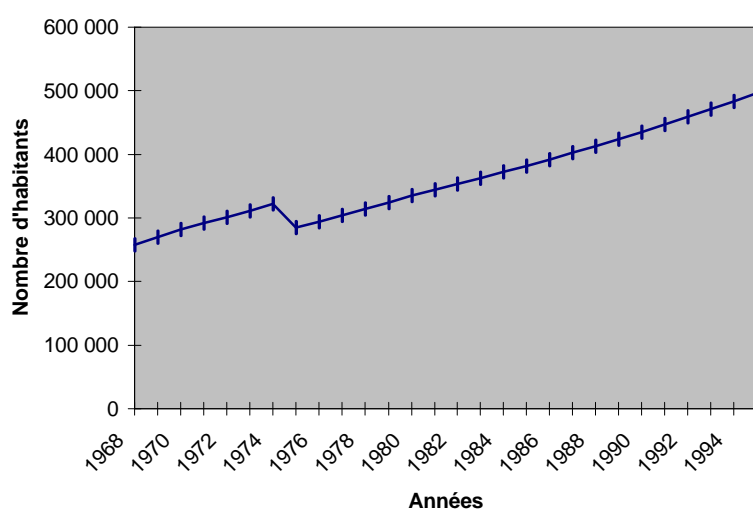
Par tête, étant donné la croissance annuelle de la population de presque 3%, cela représente une baisse régulière de 1% à 2% par an. Il en résulte que le PIB réel par tête est en 1995 de

17% moins élevé que celui de 1984, ce qui a pour effet de ramener le niveau de vie actuel à un niveau équivalent à celui d'il y a plus de 25 ans. Les estimations des montants du PIB pour 1996 et 1997 confirment la poursuite de cette tendance à la baisse.

Les quatre graphiques ci-dessous, en retraçant les évolutions de la population, du PIB courant, du PIB réel et du PIB réel par tête sur la période 1968 à 1995 donnent une vision d'ensemble de la situation<sup>1</sup>.

Entre 1968 et 1995, la population de l'archipel est passée de près de 258 000 habitants à presque 500 000. La partition de l'île de Mayotte qui, au moment de l'indépendance était peuplée d'environ 45 000 habitants, explique le décrochement de 1975 sur une courbe qui traduit une croissance régulière à un taux proche de 3% (cf. figure 1).

Figure 1. Evolution de la population de l'archipel 1968-95



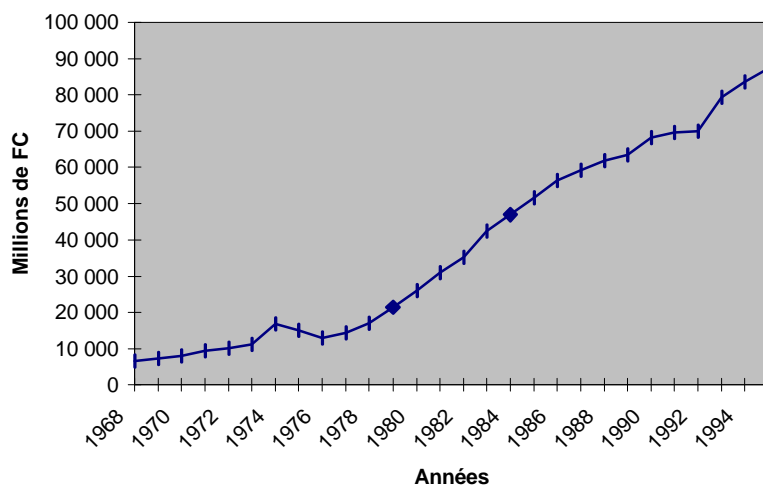
Source : Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale, 1997, PNUD, Moroni, 64 p.

Le PIB à prix courants, après avoir connu une légère croissance dans les années précédant l'indépendance (1970-74), a décliné entre 1975 et 1978 sous le régime dirigiste du président Ali Soilih (cf. 2<sup>ème</sup> graphique). La croissance s'est ensuite rétablie de façon régulière

<sup>1</sup> Pour compléter l'analyse, on se reportera aux graphiques présentant l'évolution de l'inflation au cours de ces mêmes années (cf. figure A4 en annexe) et la consommation privée réelle et par tête après 1975 (cf. figure A5 en annexe). Ces séries ont été construites à partir des données extraites des rapports macro-économiques sur les Comores et des *World Development Indicators* 1997 de la Banque Mondiale (cf. annexe I).

jusqu'en 1984. Elle a connu un fléchissement au début des années 90, devenant plus inflationniste. La dévaluation du franc comorien de 33,3% en 1994 a d'ailleurs renforcé cette tendance (cf. figure 2).

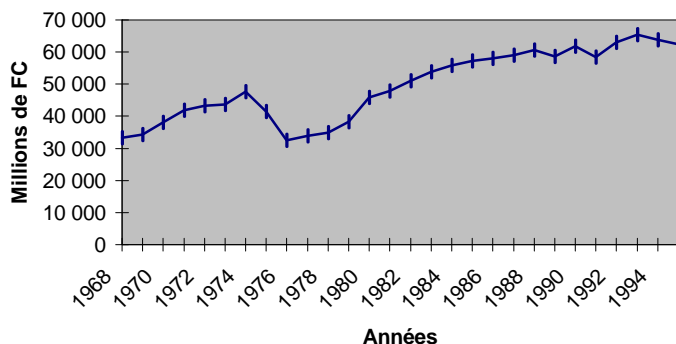
Figure 2 Evolution du PIB à prix courants 1968-95



Source : Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale, 1997, PNUD, Moroni, 64 p. ; World Development Indicators, 1997, World Bank, Washington, CD-Rom.

L'évolution du PIB à prix constant, obtenu par déflation du PIB à prix courant au moyen d'indices de prix sur la base de 1987 confirme la forte chute dans les deux années qui ont suivi l'indépendance en 1975 et 1976. Ont ensuite suivies dix années de forte croissance de 1977 à 1988. Après cette date, la légère croissance jusqu'en 1993 a été marquée par de fortes fluctuations, suivant ensuite d'une décroissance régulière (cf. figure 3).

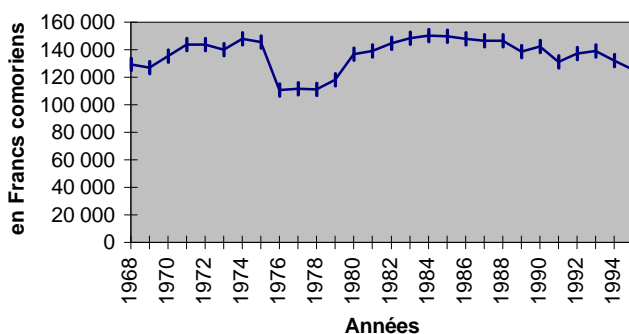
Figure 3 Evolution du PIB réel 1968-95 (base 1987)



Source : Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale, 1997, PNUD, Moroni, 64 p. ; World Development Indicators, 1997, World Bank, Washington, CD-Rom.

Il en résulte une stagnation du PIB réel par tête sur l'ensemble de la période. Les deux phases d'amélioration de 1968-75 et 1977-84 ont été compensées par deux phases de détérioration, l'une brutale en 1976, l'autre plus fluctuante après 1985. On assiste alors à une décroissance à partir de 1985 qui, malgré quelques années de reprise (en 1988, 1990, 1992) tend à s'accroître.

Figure 4 Evolution du PIB réel par tête 1968-95 (base 1987)



Source : Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale, 1997, PNUD, Moroni, 64 p. ; World Development Indicators, 1997, World Bank, Washington, CD-Rom.

Cette situation se traduit, au niveau micro-économique, par une montée régulière de la pauvreté. Certaines catégories sociales parviennent à conserver un niveau de vie en l'état, mais d'autres, en compensation, voient le leur baisser fortement. Il en résulte que la pauvreté



devient de plus en plus voyante et fort préoccupante, malgré une fierté comorienne naturelle à la dissimuler. Les poches de pauvreté rurales s'accroissent dans certaines îles, particulièrement à Anjouan, des bidonvilles font leur apparition dans certains quartiers urbains comme à Moroni et la jeunesse, incertaine face à son avenir, devient plus contestataire.

Mais la pauvreté discrète, celle qui n'est pas affichée, est encore plus répandue et ne peut être saisie que par l'observation de comportements spécifiques comme la réduction du nombre de repas par jour, les modifications dans la composition des repas, la difficulté à mettre les enfants à l'école, l'accès moins fréquent aux soins de santé, la difficulté à trouver un logement, etc. Comportements que mettent en valeur les enquêtes auprès des ménages.

## 1.2. Une majorité de la population est concernée

Deux enquêtes ont été réalisées dans l'archipel en 1995. La première, à dominante quantitative, intitulée "enquête exploratoire budget-consommation", a porté sur un échantillon de plus de 2 000 ménages sélectionnés de façon aléatoire, au 1/40ème, dans la population des trois îles (cf. encadré 3). Elle fournit une mesure du niveau de vie des ménages en termes de revenu, de consommation et de production, et décrit leurs conditions de vie, notamment l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au logement, etc.

Ces informations ont été complétées par une deuxième enquête qualitative, effectuée auprès d'une centaine de ménages choisis, de façon raisonnée, dans chacune des îles en fonction de leur situation de pauvreté. Cette enquête présente donc la perception qu'ont les ménages de cette situation, les facteurs qu'ils considèrent en être à l'origine, les modifications de comportements qu'ils se proposent d'effectuer et des propositions d'intervention pour supprimer ces situations.

### **Encadré 1 Les caractéristiques de l'Enquête Exploratoire**

#### **Budget-Consommation**

Financée par le gouvernement comorien sur prêt du MERCAP (Macro-Economic Reform and Capacity Building Adjustment Program) de la Banque Mondiale, et par le PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement), l'enquête exploratoire budget-consommation a été réalisée au cours du mois d'août 1995 sur l'ensemble du territoire dans le but de fournir des informations sur le niveau et les conditions de vie des ménages, sur les situations de pauvreté et sur les groupes cibles qui pourraient bénéficier d'interventions prioritaires de l'État.

Un échantillon de 2 004 ménages a été sélectionné par sondage aléatoire autopondéré, avec un taux de sondage uniforme d'environ  $1/40^2$ , à deux degrés, stratifié et en grappes. Trois strates ont été retenues : la capitale Moroni, les autres villes et le milieu rural. Les ménages se répartissent à travers les îles de la manière suivante : 996 à la Grande Comore, 864 à Anjouan, 144 à Mohéli.

Un questionnaire de 39 pages, regroupant 900 questions, a été rempli en deux visites d'une heure chacune à 15 jours d'intervalle, afin de recueillir des informations sur :

- les caractéristiques socio-démographiques des ménages : leur taille et la composition de la famille, le statut matrimonial ;
- le niveau de vie : les revenus et ressources disponibles, les productions, les dépenses de consommation et l'autoconsommation, les transferts et les dons, l'épargne.
- les conditions de vie : le niveau d'éducation, l'accès à la santé, les habitudes alimentaires, les caractéristiques du logement, les biens d'équipement, les activités et le type d'emploi.

Cette enquête originale et riche en informations, a puisé pour sa conception dans les méthodes classiques des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages et dans les objectifs des enquêtes prioritaires de la dimension sociale de l'ajustement.

Référence : Synthèse effectuée à partir du document *Enquête exploratoire budget-consommation*, Nailane M'hadji et Houmadi Abdallah, juin 1996, Direction de la Statistique, Moroni.

L'enquête exploratoire budget-consommation donne un montant de 189 000 FC pour la consommation moyenne par personne et par an dans l'ensemble du pays ; la consommation étant considérée comme le meilleur estimateur du revenu permanent du ménage.

Les résultats détaillés donnent des différences notables pour chaque île : 219 000 FC pour la Grande Comore, 180 000 FC pour Mohéli et 156 000 FC pour Anjouan. Anjouan, dont la population est importante (208 000 habitants en 1995 contre 257 000 pour la Grande Comore et 37 000 pour Mohéli) est donc l'île dont la consommation par tête est la plus faible.

Cependant ces différences sont encore plus marquées lorsque compare la capitale Moroni, avec 378 000 FC de consommation moyenne par tête, au milieu urbain des autres villes dont

---

<sup>2</sup> 2.004 ménages ont été sélectionnés de manière aléatoire pour l'enquête. Ils représentaient 12.711 personnes soit 6,34 personnes par ménage. Le nombre de ménages dans les trois îles est alors de 79.158. En estimant la population des trois îles à environ 502.085 habitants en août 1995, on obtient un coefficient d'extrapolation de 39,5 et un taux de sondage de près de 0,0025.

la consommation est de 190 000 FC et au milieu rural dont la consommation est de 171 000 FC.

Pour évaluer l'incidence de la pauvreté, on détermine, sur la distribution des consommations par tête observées pour chaque ménage, un seuil de pauvreté absolu en dessous duquel toute personne sera considérée comme pauvre. Ce seuil a été estimé à 167 000 FC par personne et par an, soit un peu moins de 500 FC par jour. Il comprend 125 000 FC par an (seuil de pauvreté alimentaire) pour acheter 2 400 calories de riz par jour et 42 000 FC supplémentaires, représentant 25% des dépenses totales du panier de la ménagère, pour l'achat de produits et de services de base comme l'habillement, le logement, les soins de santé, les transports.

Il est intéressant de remarquer que ce même seuil de 500 FC par personne et par jour a été cité à nombreuses reprises lors de l'enquête qualitative. Les chefs de ménages ont, en effet, insisté sur la nécessité de disposer d'un revenu minimum de 500 FC par jour pour pouvoir survivre tout en recherchant de nouvelles opportunités de travail ou de revenu. Ceci renforce la pertinence analytique de ce seuil qui devient alors autant subjectif qu'objectif.

Sur la base du seuil de pauvreté absolu de 167 000 FC, on obtient 46 % des ménages pauvres et près de 51% des personnes, soit plus de la majorité de la population.

On remarque que la pauvreté est présente, à des degrés divers, dans toutes les îles tant en milieu rural qu'en milieu urbain (cf. tableau 6). La capitale Moroni avec 11% de personnes pauvres est la moins touchée. Par contre, en milieu urbain, les pauvres représentent près de 48% de la population et, en milieu rural, 55%.

L'incidence de la pauvreté, varie fortement d'une île à l'autre : de 41% à la Grande Comore et 52% à Mohéli, à 62% pour Anjouan. Ce sont donc Anjouan et le milieu rural qui sont donc les deux sites les plus touchés, l'incidence culminant à 67% en milieu rural anjouanais.

Tableau 1 Incidence de la pauvreté dans la population

Iles de l'archipel	Données	Moroni	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Grande Comore	Incidence %	10,9	38,6	46,1	41,1
	Nbre de pauvres	3 713	4 068	97 920	105 701
	Population	34 168	10 546	212 471	257 185
Anjouan	Incidence %		51,1	67,3	62,1
	Nbre de pauvres		33 931	95 234	129 165
	Population		66 400	141 528	207 928

Mohéli	Incidence %		32,9	59,1	52
	Nbre de pauvres		3 279	15 958	19 237
	Population		9 954	27 018	36 972
RFIC	Incidence %	10,9	47,5	54,9	50,6
	Nbre de pauvres	3 713	41 278	209 112	254 103
	Population	34 168	86 900	381 017	502 085

*Remarque* : L'incidence de la pauvreté est représentée : (i) par le pourcentage (%) de pauvres dans la population de la case correspondante et (ii) par le nombre absolu de pauvres au seuil de pauvreté de 167 000 FC. Les chiffres de population correspondent à une population projetée de 502 085 en août 1995.

*Source* : *Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale*, 1997, PNUD, Moroni, 64 p.

L'adoption d'un seuil de pauvreté absolu de 167 000 FC permet d'opérer une distinction entre pauvres et non-pauvres au sein de la population. En étudiant, sur la base de cette dichotomie, les informations de l'enquête exploratoire budget-consommation on peut alors faire ressortir quelques traits caractéristiques de la situation des populations pauvres.

On observe ainsi que les pauvres appartiennent à des familles qui ont une taille supérieure à la moyenne nationale, soit 7,5 au lieu de 6,3 personnes, et que leur consommation est allouée pour 75% à l'alimentation, pour 2,8% aux dépenses d'énergie et seulement pour 1% aux dépenses de santé. Pourcentages qui varient d'ailleurs avec l'intensité de la pauvreté. Ainsi, à Moroni, où la pauvreté est moins sévère ils ne consacrent que 60,4% de leurs dépenses à l'alimentation alors qu'à Anjouan en milieu rural, autre extrême, ils y affectent 81,2% de leurs dépenses.

Les pauvres ont aussi un niveau d'éducation plus faible et donc une probabilité plus forte de ne pas savoir lire (ils sont 27% au lieu de 20% pour les non-pauvres) et de ne pas savoir écrire en comorien (35% au lieu de 27%), ou de ne pas savoir faire des calculs (77% au lieu de 60%). L'accès à la langue française leur est plus limité (12% au lieu de 30% pour les non-pauvres). Leur logement est plus souvent en tôle ou en palme (53% contre 43% pour les non-pauvres) qu'en dur (26% contre 35%). Il est étroit par rapport à la taille de la famille, avec un accès difficile à l'eau courante (présente dans seulement 33% des cas). L'eau vient donc des citernes et fontaines publiques (67% des cas) et l'éclairage se fait à la lampe à pétrole (82%).

On remarque aussi que la profession du chef de ménage n'est pas un facteur de pauvreté déterminant, car on trouve des ménages pauvres dans la plupart des professions. Cependant, les ménages dont le chef est agriculteur, pêcheur, ménagère ou sans activité ont une probabilité plus forte de se trouver en situation de pauvreté. Il y a deux cas extrêmes : les

ménages dont le chef est une ménagère avec de nombreux enfants et ceux dont le chef est agriculteur sans terres à cultiver, ce qui est fréquent à Anjouan. Ceux là ont de très fortes probabilités de se trouver dans une situation d'extrême pauvreté.

## 2. De fortes inégalités dans les conditions de vie

Les enquêtes montrent aussi qu'il existent de fortes inégalités du niveau de vie entre les différentes catégories sociales et entre les îles. Ce qui peut aussi amener à penser que la baisse du niveau de vie depuis 1985 a affecté différemment les groupes socio-économiques, la capitale et les diverses îles.

### 2.1. Retracées par la distribution de la consommation

Pour donner une idée de la distribution du niveau de vie entre catégories sociales, on s'appuie sur le découpage en quintile de la distribution de la consommation par tête. On obtient une répartition de la population en cinq classes de consommation, regroupant chacune 20% des personnes, des plus pauvres aux plus riches :

*Classe 1* : les très pauvres qui ont une consommation moyenne de 51 198 FC ;

*Classe 2* : les pauvres qui ont une consommation moyenne de 101 178 FC ;

*Classe 3* : les médians qui ont une consommation moyenne de 153 105 FC ;

*Classe 4* : les riches qui ont une consommation moyenne de 204 557 FC ;

*Classe 5* : les très riches qui ont une consommation moyenne de 337 800 FC.

La distribution de la population, classée selon ces cinq catégories, entre les trois îles confirme les résultats précédents sur l'incidence de la pauvreté (cf. tableau 7). On retrouve une dominance de catégories pauvres à Anjouan, où la classe des très pauvres est la plus nombreuse et représente près de 24% de la population, et une dominance de catégories riches à Mohéli ainsi que, dans une moindre mesure, à la Grande Comore où se situe Moroni.

Tableau 2 Distribution spatiale des quintiles de population classés selon le niveau de vie

Iles de l'archipel	Très pauvres	Pauvres	Médians	Riches	Très riches	Ensemble
Consommation moyenne en FC	51 198	101 178	153 105	204 557	337 859	188 985

Grande Comore						
%	18,1	18,9	18,7	20,7	23,6	100
Population	46 192	48 703	48 200	53 338	60 752	257 185
Anjouan						
%	23,9	21,0	22,2	18,4	14,5	100
Population	49 771	43 681	46 192	38 159	30 125	207 928
Mohéli						
%	12,1	21,7	16,3	24,1	25,8	100
Population	4 454	8 033	6 025	8 920	9 540	36 972
RFIC						
%	20	20	20	20	20	100
Population	100 417	100 417	100 417	100 417	100 417	502 085

Source : Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale, 1997, PNUD, Moroni, 64 p.

Cette répartition en cinq catégories met en valeur les différences de comportements lorsqu'on passe de classes pauvres à des classes plus riches. On pourrait, d'ailleurs, considérer les deux premiers quintiles comme des seuils de pauvreté relative : le premier caractérisant les 20% de personnes extrêmement pauvres, et le second, les 40% de pauvres. Mais ces seuils de pauvreté qui ne permettent de caractériser qu'une pauvreté relative, présentent moins d'intérêt que le seuil de 167 000 FC qui, déterminé de manière absolue, correspond au montant minimal de dépenses requis pour l'achat des produits de première nécessité. Il est d'ailleurs supérieur à la dépense de consommation moyenne de la classe de niveau de vie médian.

## 2.2. Des profils de pauvreté différenciés

L'analyse par niveau de vie ne fait que confirmer, avec plus de détails, les résultats de l'analyse dichotomique sur la pauvreté. Ainsi, on remarque que la taille moyenne du ménage diminue au fur et à mesure que son niveau de vie augmente : les très pauvres ont une taille moyenne de 7,8 personnes, les pauvres de 7,4, les médians de 6,9, les riches de 6,1 et les très riches de 4,6. De même, la loi d'Engel se trouve vérifiée : la part de la consommation alimentaire dans la consommation totale diminue avec la hausse du niveau de vie et on assiste à une augmentation des dépenses de logement, d'éducation, de santé, d'énergie et de transport. Les ménages les plus pauvres ont plus facilement recours à l'autoconsommation

qui représente près du tiers de leur consommation alimentaire, part qui décroît avec la hausse du niveau de vie (cf. tableau 8).

Tableau 3 Part de l'autoconsommation dans la consommation alimentaire selon le niveau de vie

Iles de l'archipel	Très pauvres	Pauvres	Médians	Riches	Très riches	Ensemble
Consommation alimentaire en FC	38 283	73 274	119 625	159 978	242 084	140 420
Grande Comore	26,1	20,1	12,9	8,7	8,6	10,3
Anjouan	29,9	21,7	13,4	14,7	18,3	17,6
Mohéli	32,6	21,3	15,1	9,8	16,2	15,7
RFIC	29,1	21	13,4	11,4	11,6	13,5

Source : Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale, 1997, PNUD, Moroni, 64 p.

On retrouve, de même, le fait que le pourcentage des personnes sachant lire et écrire, notamment en français, ou faire des calculs s'accroît avec l'augmentation du niveau de vie. Il en est de même en ce qui concerne l'accès à un logement en dur, à l'eau courante et à l'électricité.

Le statut professionnel, la présence d'une activité secondaire et, en milieu rural, l'accès à la terre sont les trois facteurs les plus explicatifs du niveau de vie. Les professions libérales (qui ne représentent que 0,5% des emplois), un grand nombre de salariés (12,9%) et, dans une moindre mesure, des commerçants (3% de l'ensemble) et des travailleurs indépendants (7%), se retrouvent parmi les catégories riches et très riches. A l'inverse, les ménagères (6,6% des emplois), les pêcheurs (5,4%) et les agriculteurs (53,6%), se répartissent dans une proportion équivalente entre toutes les catégories.

Les transferts représentent en moyenne 10% du revenu des ménages (cf. Tableau 9). Ils sont de deux sortes : des transferts internes qui vont des catégories riches aux catégories pauvres, et des transferts qui viennent de l'étranger. Ces derniers sont surtout importants à la Grande Comore puisqu'ils vont jusqu'à représenter plus de 20% du revenu alors qu'ils ne comptent que pour 3% à Anjouan et 5% à Mohéli. C'est encore à Anjouan, où le niveau de pauvreté est pourtant le plus élevé, que les transferts ont le moins d'impact dans le revenu.

Tableau 4 Part des transferts dans le revenu selon le niveau de vie

Iles de l'archipel	Très pauvres	Pauvres	Médians	Riches	Très riches	Ensemble
Grande Comore	25,3	7,2	7,8	18,2	21,9	18,2
Anjouan	6,1	3,9	6,1	5,4	2,1	3,3
Mohéli	8,4	1	8,1	19,6	0	5,5
RFIC	15,6	5,3	7,4	13,2	11,9	11,1

Source : Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale, 1997, PNUD, Moroni, 64 p.

### 2.3. Des inégalités régionales confirmées

Les tableaux précédents ont déjà suscité l'attention sur certaines des inégalités régionales, entre îles et milieux urbain ou rural, en considérant l'incidence de la pauvreté ou la distribution des différentes catégories sociales.

Une autre manière d'appréhender la différence entre les îles consiste à s'appuyer sur l'indicateur de développement humain (IDH). Résultant de la synthèse de trois grandeurs : la longévité, le niveau des connaissances et le niveau de vie, il donne, au niveau macro-économique une mesure du niveau de développement complémentaire de celle PIB réel par tête. La longévité est représentée par l'espérance de vie ; le niveau de connaissance par deux variables : le taux d'alphabétisation des adultes et le taux global de scolarisation pour les enseignements primaire, secondaire et tertiaire. Le niveau de vie est représenté par le PIB, mais cette fois exprimé en parité de pouvoir d'achat.

L'IDH, qui combine indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie et niveau de vie, a le mérite d'intégrer, au même moment, un aspect de pauvreté monétaire relié au court terme (comme le PIB ppa) et un aspect de pauvreté humaine résultant du développement à long terme des capacités humaines (tels que la longévité et le niveau de connaissances). Ceci montre l'intérêt de son utilisation pour faire ressortir les différences dans les effets du développement au niveau régional.



En 1994, l'indice de développement humain s'élevait à 0,412 situant les Comores au 140<sup>ème</sup> rang sur 175 pays<sup>3</sup>. Ce classement est similaire à celui du PIB en parité de pouvoir d'achat qui, avec 1.366 \$ E.U. par tête, classait les Comores au 141<sup>ème</sup> rang. Ces deux mesures, malgré leurs aspects réducteurs de la réalité socio-économique, laissent penser que les niveaux de développement économique et de développement humain sont en relative concordance.

L'IDH national est calculé annuellement pour les trois îles de l'archipel, prises ensemble. Il serait pourtant souhaitable de calculer les indicateurs régionaux correspondants. Mais cela demande de connaître, pour chaque île, l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation de la population adulte, le taux global de scolarisation (primaire, secondaire et supérieur) et le PIB par tête en parité de pouvoir d'achat. Or ces informations sont difficiles à obtenir de façon régulière.

Cependant, l'enquête exploratoire budget-consommation fournit, pour 1995, le taux d'alphabétisation des adultes, le taux global de scolarisation et la consommation moyenne par tête pour chacune des îles. Mais cette dernière grandeur n'est pas corrigée des variations de prix relatives et n'est donc pas exprimée en parité de pouvoir d'achat. Si, l'on accepte de faire quelques hypothèses sur la distribution de l'espérance de vie, que l'on suppose semblable pour chaque île, et sur l'existence d'une étroite relation entre le PIB par tête ajusté et la consommation moyenne, on peut alors calculer des estimations régionales, sans doute pas trop éloignées de la réalité, qui permettent de désagréger l'IDH national par île.

Or, en 1994, la valeur 0,412 de l'IDH des Comores résultait de la combinaison des indices de longévité (0,518), de connaissance (0,508) et de niveau de vie (0,209), sachant que l'espérance de vie est de 56,1 ans, le taux d'alphabétisation des adultes de 56,7%, le taux global de scolarisation de 39% et le PIB par tête, en parité de pouvoir d'achat, de 1.366 \$ E.U. De son côté, l'enquête exploratoire budget-consommation fournissait, pour 1995, les résultats par île ci-dessous pour le taux d'alphabétisation des adultes, le taux global de scolarisation et la consommation moyenne par tête (cf. Tableau 10)

---

<sup>3</sup> Ref : *Rapport sur le développement humain* (le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté), PNUD, Economica, 1997, Paris, 268 p.

Tableau 5 Résultats de l'enquête exploratoire entrant dans l'estimation régionale de l'IDH

	Gde Comore	Anjouan	Mohéli	Ensemble
Taux d'alphabétisation des adultes %	68,7	42,3	86,8	60,0
Taux global de scolarisation %	48,1	23,2	50,1	37,8
Consommation par tête (FC)	219 000	156 000	180 300	189 000

On peut tout d'abord remarquer que quelques différences, peu importantes, existent entre les résultats de l'enquête datés de 1995 et les données entrant dans la confection de l'IDH pour 1994. Ainsi, le taux d'alphabétisation des adultes est de 60% en 1995 pour 56,7% en 1994, sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'une erreur de mesure ou d'une évolution positive entre deux années. De même, le taux global de scolarisation est de 37,8% en 1995 au lieu de au lieu de 39% en 1994. Ces changements ont pour effet de rendre la valeur de L'IDH national égale à 0,418 au lieu de 0,412. Cependant, cela ne change pas le classement des Comores au niveau international.

Pour estimer des indicateurs insulaires de développement humain, on fera donc les deux hypothèses suivantes : d'une part, l'espérance de vie est la même est égale à 56,1 ans sur chaque île, et, d'autre part, la distribution du PIB par tête en parité de pouvoir d'achat est homothétique de celle de la consommation par tête. On obtient alors les valeurs suivantes pour les trois indicateurs insulaires : Mohéli 0,494, Grande Comore 0,468 et Anjouan 0,356. Ces résultats montrent la disparité des différents niveaux de développement humain entre les îles et confirme à nouveau le décalage entre Anjouan et les deux autres îles<sup>4</sup>.

### 3. De nouvelles opportunités de croissance

Ainsi, la baisse du niveau de vie depuis 1985 a affecté a des degrés les catégories sociales, les milieux urbain et rural et les diverses îles. Il en est résulté une augmentation de la pauvreté et des inégalités expliquant, pour partie, la déchirure actuelle de la cohésion sociale. Le problème est donc de lutter contre la pauvreté et de réduire les inégalités.

---

<sup>4</sup> Il faut toutefois remarquer que le fait d'utiliser la consommation par tête à la place du PIB par tête demeure contestable vues les disparités des tissus agricole, industriel et commercial des trois îles. C'est notamment le cas à Anjouan où la présence du port de Mutsamudu joue un rôle important. Malheureusement, cette hypothèse demeure la seule, en l'état actuel des données, qui permette d'effectuer cette simulation. On pourrait toutefois l'améliorer en calculant des parités de pouvoir d'achat pour chaque île, à partir de prix relevés lors de l'enquête.

### 3.1. La nécessité d'une reprise de la croissance

Si l'on considère comme seuil de pauvreté le montant de 167.000 FC, on peut estimer à partir des données de l'enquête à 19.633 millions FC en 1995, le montant de revenu supplémentaire qu'il faudrait distribuer directement aux pauvres pour hausser leur revenu au niveau de ce seuil. Comme le PIB à prix courants de 1995 s'élève à 87.313 millions FC, ce montant représente 23% du PIB. Il traduit, en fait, l'effort minimum de création de richesse nouvelle, ou de redistribution de la richesse existante, qu'il faudrait faire pour éradiquer la pauvreté. A condition, toutefois, que les coûts de redistribution, notamment du ciblage vers les plus pauvres, demeurent négligeables, ce qui, dans les faits, est loin d'être le cas. Néanmoins, ce montant donne un ordre de grandeur de l'effort à entreprendre.

La redistribution d'un tel montant entre catégories sociales (des non-pauvres vers les pauvres) par des méthodes fiscales appropriées poserait, non seulement, d'énormes problèmes techniques de mise en œuvre, mais, de plus, aurait des conséquences graves sur la cohésion sociale et sur la productivité du système économique. Il faut donc en priorité chercher à accroître le PIB d'un montant équivalent et donc relancer la croissance. Même si, dans les faits, c'est la combinaison des approche de croissance et de redistribution, sous forme officielle ou traditionnelle, qui apportera la solution.

Or, l'augmentation du PIB de 23%, en supposant la population constante, peut être réalisé par une croissance annuelle de 2% pendant une décennie. Sachant que la population augmente de 2,7% par an, il faudrait que la croissance avoisine les 5% par an. En veillant, cependant à ce que les fruits de cette croissance bénéficient en priorité à ceux qui sont les plus pauvres dans les différentes îles, les milieux urbain et rural, et les catégories de ménages, on pourrait obtenir une forte réduction de la pauvreté en une décennie. D'autant plus que le montant des épargnes publique et privée avoisinait, en 1995, les 23.000 millions de FC, comprenant près de 18.000 millions d'aide publique et environ 6.000 millions de transferts net privés.

Des actions ciblées, orientées vers les plus pauvres, demeureront toujours nécessaires, pour assurer une redistribution efficace des fruits de cette croissance. Mais, en aucun cas, elles ne peuvent remplacer la nécessité d'accroître, en premier lieu, le produit distribuable. C'est donc sur la recherche des mécanismes permettant d'enclencher le processus de croissance, puis de l'entretenir que doivent porter les priorités.

Dans ce contexte, on peut envisager deux directions d'action qui sont complémentaires. La première consiste à rechercher, dans les secteurs traditionnels de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, des nouvelles opportunités de croissance. La seconde vise à explorer des nouveaux sentiers de croissance basés sur la valorisation d'aspects propres à la socio-culture des Comores. Cette dernière solution, moins classique, peut cependant présenter l'avantage de mieux répondre aux aspirations sociales et donc d'obtenir une plus forte adhésion..

### 3.2. Possibilités et limites des secteurs productifs traditionnels

La plupart des secteurs de production dans l'agriculture, l'industrie et les services rencontrent actuellement de nombreuses difficultés qui ont pour effet de limiter leur possibilités d'expansion à moyen terme.

Dans l'agriculture, la production des cultures d'exportation est freinée par la baisse des cours mondiaux (vanille et clou de girofle) due à la concurrence de pays à faibles coûts de production (Madagascar, Sri Lanka, Indonésie). Se rajoute aussi une tendance à la perte de qualité des plantations due à l'insuffisance de soins (vanille et ilang-ilang). Une relance de la production agricole d'exportation imposerait un accroissement de la productivité et le choix de circuits de distribution permettant d'écouler certains produits (vanille naturelle et ilang-ilang de catégorie supérieure) sur des marchés préférentiels. En ce qui concerne, la production vivrière, maraîchère et le petit élevage, une augmentation des productions permettraient de mieux répondre à la demande domestique, de remplacer petit à petit certaines consommations importées et, pour quelques produits particuliers, de se tourner vers l'exportation (cultures de contre saison, œufs, volailles, etc.). Mais, outre la capacité d'investissement dans ces secteurs, elle demande une amélioration du système de communication insulaire et la mise en place de circuits de distribution adéquats.

L'augmentation de la production industrielle est aussi freinée par les difficultés structurelles inhérentes au pays : marché étroit, peu de main d'œuvre qualifiée, coûts élevés dus à l'appartenance à la zone franc, insuffisance d'infrastructure (énergie, communication), etc. Malgré les efforts récents entrepris (réforme du code des investissements, privatisation d'entreprises publiques) l'instabilité politique continue de freiner les investisseurs extérieurs. Peu d'entreprises se sont créées qui occupent souvent des créneaux de production en situation monopolistique, ce qui ne les encourage pas à chercher des débouchés à l'extérieur. La création de la zone industrielle de Mavouna à Moroni, effectuée avec l'appui des bailleurs

de fonds par des actions volontaires de formation des entrepreneurs et d'octroi de crédits a été un demi-échec, les entreprises s'avérant peu nombreuses, produisant à des coûts non compétitifs, le plus souvent, en situation de monopole.

Pourtant la mise en place de petites unités visant à satisfaire la demande domestique de sel, d'œufs, de poulets, de poisson en conserve, etc. devrait être possible, dans une première étape, à condition de faire appel à peu d'intrants importés. Elle encouragerait l'émergence de vocations d'entrepreneurs exportateurs au fur et à mesure de leur développement. Une solution alternative, actuellement envisagée, consisterait à établir une zone franche, probablement sur l'île d'Anjouan. Cependant, sa réalisation demande, pour être effective, un certain nombre de conditions préalables qui sont actuellement guère présentes aux Comores, comme par exemple la stabilité politique, la volonté d'entreprendre, une main d'œuvre habituée au travail industriel, des communications faciles, etc. Sans compter, la présence de zones équivalentes ayant fait leurs preuves à l'île Maurice, à Madagascar et aux Seychelles.

En ce qui concerne les services, le commerce d'import-export plafonne en raison de la stagnation de la production intérieure et est fort dépendant, de façon saisonnière, des flux d'argent et de marchandises liés à l'émigration. Le commerce intérieur aurait des possibilités de se développer mais il butte sur la précarité des moyens de communication, entre les îles et au sein des îles, et sur la faiblesse de la demande intérieure. On assiste, pourtant, dans ce domaine à la montée d'un secteur informel récent constitué de petites activités familiales ou individuelles. Secteur qui, à quelques exceptions près, semble plus une réponse au besoin de survie des ménages qu'à l'expression d'innovations économiques. Pourtant, le développement d'activités en relation avec les diverses formes de tourisme qui émergent actuellement pourrait être porteur d'avenir, même si elle demande une amélioration des moyens de transports et des infrastructures de communication interne.

### 3.3. La valorisation du capital socio-culturel

Par capital socio-culturel (certains sociologues parlent de capital social), on entend l'ensemble des éléments de la structure sociale, normes et valeurs, réseaux et organisations qui affectent les relations entre personnes, à travers lesquels elles formulent des décisions et ont accès au pouvoir. Même si dans le détail, les définitions du capital socio-culturel varient d'un auteur à l'autre, on retrouve toujours l'ensemble des relations verticales ou horizontales qui intègrent une personne au sein d'un réseau social en fonction de valeurs particulières.

Le capital socio-culturel n'a été que récemment introduit dans l'analyse économique. Au niveau micro-économique, intégrant l'aspect de partage d'information, il permet de comprendre les décisions des individus et d'en expliquer les comportements. Ainsi, on peut choisir de ne pas migrer à la recherche d'un travail, pour conserver un réseau de relations efficace. Au niveau macro-économique, il se rapproche de l'analyse institutionnelles, en intégrant les associations et les réseaux issus d'une base relationnelle horizontale. Le capital socio-culturel peut alors intervenir dans la croissance au même titre que le capital physique (terre, machines, infrastructure), le capital humain (niveau de santé et d'éducation), le capital naturel (écologie et environnement). Il partage d'ailleurs, comme le capital humain le fait d'être simultanément un bien de consommation et une forme d'investissement.

Dans le cas de petites îles insulaires, le capital socio-culturel a, de fait, une importance énorme puisqu'il contribue à créer la cohésion sociale autour d'un ensemble des normes, des traditions religieuses et culturelles, les groupements associatifs reconnus par tous.

Aux Comores, entrerait dans le capital social pratiques religieuses liées à l'islam, les associations villageoises (projet culturel), les associations de développement (caisses d'argent), les règles d'héritage notamment à l'égard des femmes (dot de la maison), les relations avec les migrants (transferts), les obligations communautaires, les traditions sociales (grand mariages), etc. Pour certains auteurs, l'ensemble de ces pratiques est maintenu par une valeur fondamentale : le sens de l'honneur. Une valeur qui guiderait tous les comportements d'innovation comme de réaction et qui demande donc d'être respecté en premier lieu quelques soient les circonstances créées par un contexte économique donné.

Le capital socio-culturel est rarement pris en compte dans la mise en œuvre d'une stratégie de croissance particulière alors que associé aux autres formes de capital, il permettrait de surmonter certains blocages et d'accélérer la croissance. Dans un pays où l'expansion du capital physique demeure difficile à réaliser, où le maintien du capital humain se heurte aux restrictions budgétaires, où le capital naturel est fragile, on peut se demander si le fait de mettre l'accent sur la valorisation du capital socio-culturel n'offre pas une possibilité de croissance supplémentaire. Il s'agit, en tout cas d'une piste inexplorée, dont les divers éléments, actuellement présents, demandent à être articulés dans le cadre d'une stratégie cohérente.

#### *Le phénomène migratoire et ses conséquences financières*

Le phénomène migratoire, et les relations socio-économiques qui se nouent autour de lui, représentent le premier de ses éléments.

Le nombre de comoriens ayant migré à l'extérieur est difficile à estimer. Il est, en général, estimé à plus de 100.000 personnes, situées essentiellement à Madagascar (environ 30.000 personnes), en Afrique orientale (environ 20.000 personnes) et en France. Dans ce dernier cas, il faut tenir compte de ceux qui ont migré à Mayotte (soit 10.000), à la Réunion (estimé à près de 3.000) et dans la métropole où le recensement de 1990 donne un total de 12.000 personnes d'origine comorienne, chiffre qui semble largement sous-estimé.

Ces migrations engendrent des transferts d'argent réguliers qui servent à financer, en majorité semble-t-il, la réalisation de projets communautaires, la construction de logements familiaux et le financement des cérémonies de grands mariages. Les montants globaux sont mal connus. La balance des paiements courants comptabilise, en 1995, 6 milliards de FC en entrée de capitaux privés et 3 milliards en sortie, soit uniquement 3 milliards de transferts nets. Une analyse plus fine montrerait sans doute que la grande majorité des 6 milliards, en entrée, sont le fait de transferts familiaux, les entreprises privées investissant peu aux Comores, et que les 3 milliards en sortie sont essentiellement le fait d'entreprises et de commerces locaux.

Cependant, même avec 6 milliards on est loin du montant de 10 à 12 milliards couramment cité, mais non vérifié, et qui serait d'un niveau comparable au budget de l'Etat. En fait, on connaît mal le montant réel des entrées de capitaux. Une bonne partie d'entre eux transite hors des circuits financiers officiels sous la forme de liquidités au porteur et sont, par la suite, intégrés dans des circuits informels, par le biais de tontines ou directement thésaurisés dans les familles, notamment par le système des prêts inter-individuels réciproques pour le grand mariage.

Deux remarques s'imposent cependant. Premièrement, la dévaluation du franc comorien de 33%, en 1994, en augmentant la valeur des transferts de l'extérieur, exprimés en monnaie nationale, peut avoir contribué à en accroître les montants absolus à partir de cette date et à changer les comportements des acteurs. Deuxièmement, ce phénomène concerne beaucoup plus la Grande Comore qu'Anjouan ou Mohéli, dont les ressortissants émigrent peu. Ce que confirment les résultats de l'enquête exploratoire budget-consommation relatifs aux transferts familiaux (cf. tableau 9).

#### *La tradition associative et ses conséquences*

Le deuxième élément réside dans la présence de nombreuses associations qui ont pour objectifs de réaliser des projets culturels, sociaux et, plus, récemment économiques. Ces associations sont implantées en milieu rural comme en milieu urbain. Elles sont plus

fréquentes à la Grande Comore et à Anjouan qu'à Mohéli. Elles gèrent, notamment, dans le but d'aménagements communautaires, l'argent envoyé de l'étranger par les membres qui ont émigrés, ou offerts par les bailleurs de fonds dans le cadre du développement local ou de la protection de l'environnement.

Sur cette base ont été mis en place, par exemple, le Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC), qui aide financièrement à la réalisation de petits projets communautaires, et les Sanduks, qui sont des "caisses d'argent" gérées par des communautés villageoises pour financer leurs projets de développement, et approvisionnées par l'épargne locale complétée, dans la phase de lancement, par un prêt extérieur.

Les 10 premières Sanduk (5 à la Grande Comore et 5 à Anjouan) ont été instaurées, à titre expérimental en avril 1993, avec un prêt complémentaire de la Caisse Française de Développement (CFD). Leur mise en place s'est faite au fur et à mesure de la constitution des comités de gestion. En 1995, l'ensemble des caisses regroupaient 1.304 adhérents et 960 crédits avaient été alloués totalisant 77 millions de FC avec taux de remboursement dépassait les 95%.

La création d'un Sanduk impose de constituer un groupe d'au moins 5 personnes responsables collectivement du prêt. Ils désignent leur comité de gestion qui relance les mauvais payeurs. Chaque membre d'un Sanduk cotise un droit d'entrée d'environ 10.000 FC qui contient une part du capital apporté et une part du premier crédit obtenu. Ensuite, pour chaque franc apporté par les membres du Sanduk, la CFD prête 4 FC supplémentaires augmentant le montant épargné et permettant des emprunts individuels plafonnés à 50.000 FC pour investir dans l'agriculture vivrière, le petit commerce, la création d'une épicerie, la rénovation d'un logement pour location, un atelier de bijoux, etc..

Le bon fonctionnement des Sanduks vient de ce que les communautés villageoises se sont appropriées ce système de financement, décidant des manières de régler les conflits du au non-remboursement. Une réflexion a été menée sur les objectifs des prêts et sur les règles de gestion. Si bien que, par exemple, le plafond des crédits accordés a été modifié et porté à 75.000 FC puis à 200.000 FC pour certaines Sanduk, et à 150.000 FC pour d'autres.

Les Sanduks, comme le FADC, sont deux exemples de réussite parmi d'autres, qui montrent l'efficacité d'une démarche répondant aux désirs des communautés de réaliser des projets autour d'un objectif commun, et ce, en dépit des fréquents conflits familiaux et des difficultés matérielles.



### *La dynamique du grand mariage*

La dynamique engendrée par les cérémonies du grand mariage est le troisième élément. Le grand mariage est aux Comores, particulièrement à la Grande Comore et dans une moindre mesure à Anjouan, une fête traditionnelle et une institution sociale. Il permet aux hommes d'accéder au rang de notables en leur conférant une reconnaissance dans la société, qu'ils partagent avec leurs femmes.

Les cérémonies durent pendant une douzaine de jours et toutes les classes d'âge, hommes et femmes y sont associées. La cérémonie du mariage proprement dit se déroule le dimanche. Elle est précédée, le samedi, par un spectacle populaire et trois jours de danses : danses des hommes et danses des femmes suivant des règles traditionnelles. Neuf jours de festin lui font suite. Au cours de ces cérémonies, la famille du marié présente à l'épousée de l'or, du bétail, un trousseau, et régale tout le village, tandis que la mariée apporte, de son côté, la maison conjugale.

En termes économiques, le coût d'une telle opération est très élevé, en moyenne autour de 30 millions FC, et peut aller, dans certains cas, jusqu'à 80 millions FC ; la tendance à des dépenses de plus en plus somptueuses étant une caractéristique de ces dernières années. Les dépenses recouvrent le montant de la dot sociale (autour de 2 millions FC) qui est remise à la famille de l'épousée le dimanche, le don des tissus (de 2 à 3 millions de FC) qui s'effectue le neuvième jour, le financement des danses, du spectacle du samedi soir (autour de 400.000 FC), la distribution de cigarettes et de tabac, la série des festins quotidiens, les éclairages, etc..

Pour acquérir l'argent permettant de financer toutes ces festivités le futur marié doit épargner pendant de longues années. Cette tradition a donc pour premier effet d'imposer la constitution d'un capital, ce qui est extrêmement positif dans un environnement où les besoins de consommation non satisfaits sont importants.

Pour constituer cette épargne, le futur marié doit travailler dur, souvent s'expatrier à l'étranger pour gagner plus et se priver de nombreuses satisfactions matérielles. Il y a donc une relation entre la vivacité de cette tradition et la forte proportion de comoriens à l'étranger. Mais il s'agit surtout d'une épreuve de longue haleine qui forme le caractère et qui motive au travail et à la réussite durement acquise. On retrouve là deux caractéristiques essentielles de la création d'entreprises et du développement d'un pays. Ce qui traduit le deuxième aspect positif de cette tradition.

On ne connaît pas le montant réel dépensé au cours d'une année pour la réalisation de toutes ces cérémonies qui concernent surtout la Grande Comore et, dans une moindre mesure, Anjouan. Là encore, on avance encore un chiffre de 5 à 6 milliards FC, mais aucune estimation n'a encore été faite tant sur les montants globaux dépensés que sur les types de dépenses effectuées.

#### **4. Une stratégie de développement complémentaire**

En articulant ces trois éléments qui traduisent certaines des dynamiques du capital socio-culturel existant, on peut proposer une stratégie de développement qui complète les orientations actuelles..

Il ne s'agit, en aucune manière, de remettre en cause ces orientations qui ont visé, en premier lieu, à rétablir avec un certain succès, les grands équilibres macro-économiques (équilibre budgétaire, balance des paiements, contrôle des prix), puis à restructurer l'appareil productif (réforme administrative, privatisation des entreprises publiques), enfin à réformer les secteurs concernant le capital humain (éducation et santé). Mais, il s'agit plutôt, de proposer, dans le contexte actuel, et en parallèle à la mise en œuvre de ces réformes, les moyens de faciliter une reprise de la croissance, en s'appuyant sur des dynamiques existantes.

##### **4.1. L'amorce d'une nouvelle croissance**

Il semble, en effet, que le problème actuel de la croissance, soit surtout celui de l'amorce de la reprise. Dans un contexte d'instabilité politique et de méfiance qui freine cette reprise, il faut par défaut, s'appuyer sur les dynamiques présentes et, par une politique appropriée, leur permettre d'entraîner, petit à petit, l'ensemble du système économique. Or ces dynamiques existent, au sein du capital socio-culturel, à travers les liens sociaux que représentent les migrations, le fonctionnement d'associations et les cérémonies du grand mariages. Il faut donc les récupérer comme autant de facteurs de croissance en canalisant les flux financiers qu'ils engendrent et en les réorientant à des fins productives.

##### *Evaluer les flux d'épargne disponibles*

Le premier travail à entreprendre est donc d'estimer le montant effectif des transferts familiaux privés qui atteignent les Comores. Cela demande une étude détaillée des divers flux financiers, qu'ils transitent ou non par le système officiel, de leur origines et de leurs

affectations prévues. Ce travail permettra de connaître le poids réel de ces flux dans l'économie et de mettre en place une politique de rémunération, pour encourager les placements, ou d'incitations à l'investissement dans certains secteurs particuliers.

Un travail équivalent reste à faire concernant l'épargne intérieure, celle qui n'est pas issue des transferts extérieurs. Une étude des flux d'épargne des ménages productifs et des petites entreprises familiales, pourrait en estimer les montants globaux, et en déterminer les origines et les affectations. Il existe, en effet, une épargne intérieure qui pour des raisons de confiance, ne transite que partiellement par les circuits officiels de la Banque de développement des Comores et de la Banque industrielle et commerciale. Mais elle demeure, actuellement, difficile à distinguer de celle qui résulte des transferts de l'extérieur.

A ces flux se rajoutent ceux venant de l'épargne des entreprises privées et de l'épargne publique. L'épargne intérieure ne peut être accrue qu'à condition de réduire les dépenses non productives et de maintenir les grands équilibres macro-économiques (équilibre budgétaire, équilibre de la balance des paiements, contrôle de l'inflation). C'est ce à quoi s'active le gouvernement, avec un relatif succès, dans le cadre de sa politique de réforme (nouvelle fiscalité, réforme administrative, contrôle des salaires, mise en fermage et privatisation des entreprises publiques, etc.).

La connaissance de l'ensemble des flux d'épargne disponibles, de leurs affectations actuelles devrait faciliter la mise en place d'une politique incitatrice qui oriente, en fonction des aspirations des divers acteurs sociaux, cette épargne vers des investissements permettant de relancer la production, d'augmenter la productivité et d'améliorer la qualité de secteurs particuliers.

### ***Par le biais des associations, orienter l'épargne à des fins productives***

Cependant, cette épargne, intérieure ou d'origine externe, une fois repérée, il faut soit l'orienter vers des placements financiers intérieurs, soit l'affecter à la réalisation de projets de développement. Ceci afin de répondre aux aspirations de création et aux besoins d'activités nouvelles des ménages, notamment des pauvres.

Les résultats de l'enquête qualitative ont, en effet, montré que le premier souhait des pauvres était, à défaut de trouver un emploi, de monter des projets correspondant à leurs capacités afin d'obtenir un revenu et de sortir de l'état de pauvreté. Cela veut dire, par exemple, pour le paysans sans terre d'Anjouan, d'acheter un terrain ou d'obtenir le fermage de terres à cultiver, pour l'agriculteur de Mohéli, d'acheter un moyen de transport vers les autres îles,

pour la femme chef de ménage, de monter un petit commerce ou un atelier de transformation, etc.

Autant d'exemples qui incitent à penser qu'avec de petits financements de démarrage, prélevés sur l'épargne intérieure, il serait possible de multiplier les activités qui permettent aux pauvres de prendre en charge l'amélioration de leur niveau de vie.

Il se pose alors un problème institutionnel. Les deux grandes institutions financières que sont la Banque de développement des Comores et la Banque industrielle et commerciale, répondent mal à ce type de besoin. Non seulement, elles prêtent de l'argent aux plus riches et mettent l'accent sur de gros projets rentables à court terme, mais, de plus, en termes de placement, elles ont perdu la confiance d'une partie de la population qui préfère passer par les circuits informels. Cette image de marque négative leur nuit fortement alors qu'elle pourrait facilement être améliorée.

En attendant, il semble qu'une alternative puisse être envisagée à travers la dynamique associative actuelle. C'est ce que démontrent la constitution de l'Union des Sanduks, qui devient, petit à petit, une sorte de banque populaire, et le succès du Fonds d'aide au développement communautaire (FADC) qui finance, sous la forme de projets socio-culturels, la réalisation de multiples initiatives.

En décembre 1995, l'assemblée générale des Sanduks a institué une Union des Sanduks, en établissant les droits et devoirs afférents à chacune des caisses membres de l'Union : droit d'entrée, cotisations, information, etc., de façon à ce que l'équilibre financier soit aussi assuré au niveau de l'Union. Ceci permet d'envisager une augmentation du nombre des Sanduks à travers le pays de façon maîtrisée et contrôlée.

Le succès cette opération permet d'envisager une collaboration plus étroite avec le FADC pour lancer le financement de projets communautaires productifs et donc générateurs de revenus, et avec la Banque de développement des Comores pour aider au financement de l'Union. Dans le même temps l'Union passerait de 10 caisses à une cinquantaine, avec l'appui la Caisse Française de Développement et l'Union Européenne.

Avec l'association de l'Union des Sanduks et du FADC, un mécanisme financier complet, basé sur la dynamique associative, se met ainsi en place qui permet d'encourager les initiatives productrices de revenus tout en respectant les us et coutumes et en répondant aux aspirations locales. Il fournit les financements requis et stimule ainsi, un développement qui prend sa source dans la présence d'un fort capital socio-culturel. Ceci démontre la possibilité

d'investir l'épargne privée dans des activités productives tout en renforçant la cohésion sociale et la sécurité humaine.

Pour approfondir cette démarche, on peut faire référence à un certain nombre de traditions sociales qui ont des conséquences économiques directes. C'est le cas, par exemple, de l'habitude qu'ont les parents de construire une maison pour doter leur fille, ce qui permet ensuite de garantir stabilité familiale et sécurité aux enfants en cas de séparation conjugale. C'est aussi le cas des cérémonies de grand mariage au cours desquelles, important élément de la cohésion sociale, et au cours desquelles ont lieu des dépenses importantes.

#### *S'appuyer sur la dynamique des grands mariages*

On a souvent dénoncé cette tradition du grand mariage, en raison d'un certain nombre d'inconvénients, qui peuvent se ramener à deux arguments clés. A titre individuel, on y voit le risque d'un endettement à vie résultant du système des dons, qui financent les festivités, et des contre-dons, qui sont remboursables à terme par les membres d'un même lignage. A titre collectif, on critique le fait que le capital lentement accumulé n'est pas placé à sa rentabilité optimale pendant la période d'épargne et que les dépenses occasionnées sont plus souvent ostentatoires et tournées vers l'extérieur, que productives et encourageant la production locale.

Pourtant, il serait possible, sans difficulté majeure, de réduire ces inconvénients en instituant des mécanismes de financement appropriés qui couvriraient les risques inhérents au système actuel. On peut songer, par exemple, à instaurer en banque des "comptes spéciaux de grand mariage" qui seraient rémunérés, à verser des primes incitant au désendettement, ou des subventions à l'achat de produits fabriqués localement. De plus, l'organisation de concours primés pour les produits artisanaux exceptionnels, l'ouverture d'un musée du grand mariage présentant les plus belles pièces lors d'expositions, etc., sont quelques exemples parmi d'autres qui permettraient de créer une dynamique d'innovations visant à accroître les retombées économiques sur le plan interne.

Enfin, les dépenses occasionnées par l'achat de cadeaux pourraient encourager le développement d'un artisanat national de qualité concernant le travail de l'or, la bijouterie, la broderie, le travail du cuir et la cordonnerie, les essences et la parfumerie, etc.. Cela permettrait, non seulement que l'ensemble du capital épargné soit recyclé dans l'économie nationale, suscitant la création d'emplois, mais faciliterait la réponse aux besoins croissants du tourisme en matière d'artisanat, ce qui apporterait des revenus supplémentaires.

La tradition du grand mariage, partagée par une bonne partie de la population, se veut une école de formation humaine au pouvoir et à la sagesse. On voit qu'elle porte en elle la potentialité d'amorcer une dynamique économique originale. Il est donc souhaitable d'imaginer, puis de mettre en place, les mécanismes qui permettront de récupérer cette dynamique au profit d'un développement économique orienté vers le bien-être de tous.

#### 4.2. Synergie avec d'autres formes de capital

Cependant, le capital socio-culturel ne pourra réellement jouer son rôle de catalyseur et de nouveau facteur de croissance que s'il est associé, dans la politique économique, aux autres formes de capital : physique, humain et naturel. Cela impose donc de continuer à investir, parallèlement, dans les autres facteurs pour créer un effet de synergie susceptible d'accélérer la croissance.

##### *Améliorer le capital physique*

L'ensemble des réformes mises en œuvre concernant les entreprises publiques ont ce même objectif. Sous la forme de privatisations ou de mise en fermage, elles visent à améliorer la gestion et l'efficacité des entreprises existantes. Pour celles qui ont été dissoutes il faut encourager leur remplacement par des entreprises privées qui ne pourront que respecter les contraintes de rentabilité. Cela est vrai pour l'ensemble des moyens de communication au sein des îles, entre les îles et avec l'extérieur. Mais cela demande que les infrastructures de base soient, au préalable, financées par l'épargne publique.

Un soutien devra être apporté au développement des petites et moyennes entreprises. Certaines visant à de petites activités d'import-substitution, d'autres valorisant le savoir faire traditionnel (travail de l'or, des bijoux, des parfums, des tissus précieux, etc.), répondre aux besoins d'apparat des cérémonies locales et déboucher, à terme, sur l'exportation, notamment vers les pays du golfe persique. Elles pourraient engendrer autour d'elles, sous la forme de sous-traitance, des pépinières de micro-entreprises, plus ou moins formelles, travaillant dans les mêmes secteurs.

Enfin, l'organisation d'un tourisme écologique sous la forme de relais chez l'habitant et de circuits de randonnées, le commerce de produits d'artisanat de qualité, la mise en valeur du patrimoine naturel (flore et faune originale) et historique, etc., qui sont autant de potentialités réalisables à moyen terme, demandent la mise en place, au préalable, d'infrastructure d'accueil et de communication.

### *Développer le capital humain*

Les systèmes d'éducation et de santé ont connu, l'un et l'autre, de profondes réformes qui visent à en accroître l'efficacité afin de mieux répondre aux besoins de la population dans un contexte de ressources raréfiées. Dans le domaine de l'éducation, les orientations du système éducatif mettent l'accent sur l'enseignement de base obligatoire de 6 à 14 ans, en assurant une éducation primaire de qualité pour tous, sur un taux de scolarisation de 80% des enfants, et sur le renforcement des formations technique et professionnelle pour faciliter l'insertion au marché du travail. La mise en place de systèmes de formation professionnelle adaptés au nouveau contexte est essentiel pour encourager le développement de petites entreprises. Il est aussi indispensable de former, à travers quelques pôles d'excellence, une élite comorienne ouverte sur le monde extérieur qui sera l'acteur d'une croissance tirée par les exportations.

En matière de santé publique, les Comores ont fait en 20 ans des progrès incontestables si bien que l'espérance de vie à la naissance est passée de 47 ans en 1980 à 55 ans en 1996, la mortalité infantile qui était estimée à 250 pour 1.000 en 1980 est maintenant de 116 pour 1.000, la couverture vaccinale est passée de 21% en 1984 à 85% en 1991. De plus les incidences du paludisme, de la lèpre et de la tuberculose ont fortement diminué. Pourtant la crise économique actuelle risque de remettre en cause certains de ces acquis. Avec une allocation représentant 7,2% du budget, et dont les trois-quarts sont alloués aux salaires, il devient de plus en plus difficile de faire face au maintien des infrastructures sanitaires et aux besoins d'une population qui s'accroît rapidement.

Les réformes visent à améliorer l'efficacité du système en mettant l'accent sur la prévention et les soins primaires, en associant les communautés villageoises à la gestion de leurs centres de santé et en généralisant le système de recouvrement des coûts. Elles ont pour objectifs de ralentir la croissance démographique, de réduire les taux de mortalité et de morbidité maternelle et infantiles, d'assurer un équilibre nutritionnel pour l'ensemble de la population et d'améliorer l'accessibilité aux médicaments essentiels. Elles ne prévoient malheureusement aucun mécanisme pour la prise en charge des plus démunis, cet aspect restant à la discrétion des centres de santé eux-mêmes. Avec la généralisation du paiement à l'acte il y a de fortes chances que de nombreuses familles se trouvent exclues du système de soins. C'est pourquoi certains centres recherchent les moyens de repérer les plus démunis et d'établir des critères de qualification spécifiques comme, l'absence d'emploi, l'absence d'emploi, le fait d'être femme chef de famille, l'absence d'emploi, le type de logement, etc..

Enfin, on peut inclure les interventions ciblées envers les plus pauvres qui visent, sous la forme de filets de sécurité, à aider les plus pauvres et à les associer, dans la mesure du possible, au phénomène de croissance, comme, par exemple, la mise en place de travaux à haute intensité de main d'œuvre, l'accès aux soins de santé gratuits, les distributions d'aide alimentaire, etc. Elles représentent les embryons d'une politique sociale.

### ***Protéger le capital naturel***

Comme beaucoup de petites économies insulaires, les Comores sont riches d'un patrimoine naturel extrêmement diversifié. La présence de nombreux sites naturels (plages, îlots, lacs, chemins de randonnée, le volcan Khartala, etc.), d'espèces uniques en ce qui concerne la faune (avec le cœlacanthe, les tortues marines, la roussette de Livingstone, les makis, les dugongs, les dauphins, etc.) et la flore (avec les fleurs à parfum, les orchidées, les mangroves, les plantes d'ornement, les variétés d'arbres fruitiers, etc.) confère à l'ensemble des îles une originalité particulière.

Cependant, ce patrimoine est fragile et on assiste à une lente dégradation du milieu naturel, et même d'un certain milieu culturel, sous la poussée démographique. Un certain nombre de problèmes cruciaux font leur apparition : l'eau potable tend à se raréfier ; les besoins en bois de chauffe des ménages, pour la cuisine notamment, accélèrent la déforestation ; le sable et certains types de roches sont excessivement utilisés pour la construction ; certaines espèces de la faune et de la flore sont menacées d'extinction.

La résistance à la montée de la pauvreté explique pour partie cette situation car les ménages cherchent par tous les moyens à réduire les dépenses (cueillette du bois de chauffe induisant la déforestation, prises de pierres à bâtir sur les monuments historiques, etc.) ou à améliorer ses revenus (par la revente du sable des plages, la pêche à la dynamite, etc.). L'augmentation régulière de la population a pour effet d'accroître les déchets et les ordures, polluant ainsi l'environnement.

Si l'on veut, tout à la fois, préserver cet environnement naturel et la culture traditionnelle comorienne, il faut que le type de tourisme envisagé soit compatible avec les actions actuelles de protection de la nature, qu'il s'intègre dans le milieu social et culturel pour en favoriser l'épanouissement, et qu'il encourage toutes les initiatives locales, en matière d'artisanat notamment.

Cette forme de tourisme souvent appelée "éco-tourisme" ou "tourisme écologique" s'intègre dans le double objectif de "développement durable", car il respecte les environnements naturel et culturel, et de "réduction de la pauvreté" car les retombées économiques qu'il



suscite touchent directement la population. Il s'adresse à une clientèle qui évite les concentrations touristiques, recherche une immersion dans la nature, privilégie les contacts avec la populations et avec sa culture, et pratique une découverte itinérante en séjournant dans des structures d'hébergement légères, auprès de sites attractifs.

C'est le moyen, par excellence, de valoriser le capital socio-culturel (par exemple, en organisant des rencontres avec les communautés), de protéger le capital naturel (en soignant les espèces susceptibles d'être observées) et d'améliorer le capital physique (en investissant dans les infrastructures d'accueil) construction de relais et moyens de transports) au même moment.

## **Conclusion**

On a voulu par ce papier proposer des éléments pour une stratégie nouvelle, complémentaire des politiques menées actuellement qui s'appuierait sur un facteur insuffisamment pris en compte dans le phénomène de croissance : la présence du capital socio-culturel. Or celui-ci s'avère être important aux Comores en raison de la densité des relations sociales, à implication culturelle, politique et économique, qui y existent. Dans un pays où l'accroissement du capital physique progresse peu, où le capital humain a du mal à être maintenu à son niveau et où le capital naturel est menacé par la croissance de la population, il peut y avoir là des potentialités de croissance nouvelles.

La stratégie proposée s'appuie sur une réorientation des flux financiers issus de l'émigration, sur la présence de traditions associatives à but culturel et plus récemment économique, et sur la dynamique sociale engendrée par le phénomène du grand mariage dont la tendance ostentatoire pourrait être détournée vers le financements d'activités productrices. Activités qui permettraient, en premier lieu, de répondre à la demande des cérémonies locales et d'une clientèle de touristes plus nombreuses, mais qui pourrait, petit à petit, se tourner vers l'exportation, en procurant à l'archipel un avantage comparatif.

Dans un tel contexte, cette tradition au lieu d'être critiquable deviendrait tout à la fois un vecteur de développement et de cohésion sociale, et pourrait alors se répandre à travers l'ensemble des îles, et à Mohéli notamment.

On a là un moyen de relancer la croissance tout en conservant les spécificités culturelles des Comores et donc de lutter contre la montée de la pauvreté tout en renforçant la cohésion sociale. C'est peut-être l'une des solutions qui permettrait d'apaiser les turbulences politiques

qui résultent, du moins, à Anjouan de la montée de la pauvreté et de la perception qu'ont les populations des inégalités insulaires relatives.

Cependant, pour s'assurer empiriquement de la pertinence de cette stratégie, un certain nombre d'hypothèses doivent être levées. Tout d'abord, en ce qui concerne l'importance des flux financiers issus de l'émigration et les finalités de leur utilisation. Le même problème se pose ensuite, en ce qui concerne le montant de l'épargne intérieure et son utilisation pour la construction de maisons pour les filles ou pour l'organisation des cérémonies de grand mariage. Aucune mesure systématique n'a été jusqu'ici encore effectuée pour évaluer les flux financiers annuels correspondants. Il serait bon de connaître la destination des ces flux et de distinguer ceux qui favorisent les activités locales génératrices d'emploi et de valeur ajoutée et ceux qui déséquilibrent la balance commerciale en augmentent les importations.

Si par hasard, les montants de ces flux s'avéraient particulièrement faibles ou si leur utilisations se tournait vers d'autres fins que celles envisagées, la proposition d'une croissance s'appuyant sur la valorisation du capital socio-culturel se trouverait sérieusement affaibli. C'est pourquoi avant de poursuivre plus avant l'analyse théorique, il serait nécessaire de vérifier, par la mise en œuvre d'enquêtes et d'investigations spécifiques auprès de la population comorienne l'importance et la finalité de ces flux, et de décrire les circuits financiers à travers lesquels ils opèrent.

## Références bibliographiques

- Banque Mondiale, 1994, Federal Islamic Republic of the Comoros : Poverty and Growth in a Traditional Small Island Society, Report No. 13401 COM, Washington, 33 p.
- Banque Mondiale, 1987, Les Comores : le sentier ardu de la croissance économique: le besoin d'ajustement, Rapport N° 6690-COM, Washington, 72 p.
- Banque Mondiale, 1983, The Comoros : Current Economic Situation and Prospects, A World Bank Country Study, Washington, 153 p.
- Banque Mondiale, 1979, The Comoros : Problems and Prospects of a Small Island Economy, A World Bank Country Study, Washington, 177 p.
- Bourhane Mounira, 1997, Evaluation du Fonds d'Appui au Développement Communautaire, Moroni.
- Chouzour Sultan, 1994, Le pouvoir de l'honneur : tradition et contestation en Grande Comore, L'Harmattan, Paris, 284 p.
- Crusol Jean, Hein Philippe, Vellas François (ed.), 1988, L'enjeu des petites économies insulaires, Economica, Paris, 298 p.
- De Miras Claude, 1997, "Le développement des petites économies insulaires relève-t-il encore de l'économie de marché ?", Revue Tiers Monde t. XXXVIII n°149, janvier-mars 1997, pp. 79-98.
- Dubois Jean-Luc (ed.), 1997, Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale, RFIC et PNUD, Editions Frison-Roche, Paris, 64 p.
- Grootaert Christiaan, 1997, "Social Capital: The Missing Link", in Monitoring Environmental Progress, Expanding the Measure of Wealth, 1996, World Bank, Washington, pp. 77-92.
- Guébourg Jean-Louis, 1995, Espace et pouvoir en Grande Comore, L'Harmattan, Paris, 592 p.
- Nailane M'hadji et Houmadi Abdallah, Enquête exploratoire budget-consommation, 1996, Direction de la Statistique, Moroni, 97 p.
- PNUD, 1997, Rapport sur le développement humain (le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté), Economica, Paris, 268 p.
- Poirine Bernard, 1995, Les petites économies insulaires : théories et stratégies de développement, L'Harmattan, Paris, 280 p.
- Saindou Kamal'eddine, 1996, Le tambour : Arts, Science et Culture, n°1, mai 1996, Moroni, 19 p.
- Schiff Maurice, 1995, "Capital socio-culturel, diversité ethnique et réforme économique en Afrique subsaharienne", Revue d'économie du développement, 3/1995, pp. 42-52.
- Urunuela Yvan, 1997, Une stratégie de développement respectant le contexte socioculturel peut-elle être porteuse de croissance économique ? le cas de trois petites économies insulaires en développement : les Comores, l'île Maurice et la Réunion, Mémoire de DEA, Université de Versailles - St. Quentin en Yvelines, 148 p.
- Vivier Géraldine, 1996, "Les migrations comoriennes en France : histoire de migrations coutumières", Les dossiers du CEPED n°5, Janvier 1996, Paris, 44 p.

## **ANNEXE 1 : A propos des données du PIB réel et par tête**

Les données sur lesquelles se base cette étude diffèrent légèrement de celles fournies par la Banque Mondiale dans *World Development Indicators* 1997. En effet, les données de la Banque ne commencent qu'en 1980 pour les Comores.

Pour obtenir des séries longues, de 1968 à 1995, nous avons consulté le premier rapport économique de 1968, puis les recensements de population de 1980 et 1991, les rapports macro-économiques de la Banque Mondiale de 1979, 1983 et 1987, et la synthèse de données publiées en 1997. On a ainsi pu reconstituer les séries sur la population, le PIB courant aux prix du marché, le PIB par tête correspondant, le PNB courant aux prix du marché et le PNB par tête correspondant, les déflateurs du PIB, les PIB et PNB réels et par tête.

Cela a cependant demandé de résoudre un certain nombre d'incohérences et d'arbitrer entre données contradictoires.

Pour la population, on a effectué des projections de populations en se basant sur les deux recensements : (i) Le *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du 15 septembre 1980*, Volume 1 : Caractéristiques démographiques et mouvements de population, Direction de la Statistique, Moroni ; et (ii) Les *Principaux résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du 15 septembre 1991*, Direction de la Statistique, Moroni.

Pour les valeurs du PIB et les déflateurs correspondants, on s'est appuyé sur les trois rapports macro-économiques de la Banque mondiale : (i) en 1979, *The Comoros : Problems and Prospects of a Small Island Economy*, 177 p. ; (ii) en 1983, *The Comoros : Current Economic Situation and Prospects*, 153 p. ; et (iii) en 1987, *Les Comores : le sentier ardu de la croissance économique: le besoin d'ajustement*, Rapport N° 6690-COM, 72 p. Pour les années récentes, à partir de 1992, on a privilégié les données issues des "World Development Indicators 1997" de la Banque mondiale à celles du Comité Technique Permanent de suivi du Programme d'Ajustement Structurel. Ces données nous ont fourni la série des valeurs du PNB, certaines valeurs manquantes du PIB pour les années 1981, 1982, 1987, obligeant aussi à des arbitrages pour les années 1980 et postérieures à 1991.

## **1. Les données brutes par période**

Le tableau A1 rassemble des informations relatives aux diverses périodes abordées par les rapports macro-économiques de la Banque mondiale. Comme l'année de base est différente pour chaque période, on ne peut comparer entre elles les valeurs correspondantes du PIB réel. Par contre, on peut comparer entre eux les taux de croissance du PIB réel pour chacune des périodes, les déflateurs permettant le passage des valeurs courantes aux valeurs réelles. Le taux de change (en FC pour 1 \$ E.U.) permet la conversion en dollars E.U. et donc les comparaisons internationales.

On peut estimer, pour chaque période, l'évolution du PIB réel par tête en comparant entre eux les taux de croissance du PIB courant, de l'indice des prix traduisant l'inflation, et de la population. Ainsi, pour la période 1976-1980, on note que la croissance de 17,7% du PIB courant est absorbée par une croissance des prix de 12,6% et une croissance de la population de 3,3%. Il en résulte que la croissance résiduelle qui traduit l'augmentation des ressources réelles disponibles par tête n'a été que de 1,8%.

On s'aperçoit ainsi que la croissance résiduelle du PIB réel par tête n'a été que de 1,7% par an entre 1968 et 1975, de 1,8% entre 1976 et 1980, et de 0,4% entre 1983 et 1986.

On remarque aussi que le taux de croissance annuel de la population est proche de 3% sur toute la période, la partition de Mayotte ayant pour effet de réduire la population totale en 1975. On note cependant une légère tendance à la baisse au cours de ces dernières années.

Les taux de change entre le Franc Comorien (FC) et le dollar américain (\$ E.U.) permettent de calculer le PIB courant par tête en \$E.U. Ce qui donne 104 \$ E.U. en 1968, 242 \$ en 1975, 180 \$ en 1976, 349 \$ en 1980, 301\$ en 1983 et 399 \$ en 1986. Il était de 508 \$ en 1988 et 452 \$ en 1995. On remarquera cependant que les variations du taux de change expliquent à elles seules une bonne part de l'évolution du PIB par tête en \$ E.U.

## **2. La reconstitution de séries chronologiques**

Le tableau A1 fournit la reconstitution des séries de population depuis 1968 pour chacune des îles et pour l'archipel. Le tableau A2 fournit, à côté de la population totale, les séries du PIB de 1968 à 1995, et du PNB de 1970 à 1995, aux prix courants du marché et par tête. Le tableau A3 fournit, à côté de la population, la série de déflateurs sur la base de l'année 1975, année de l'indépendance, et les données des PIB et PNB réels et par tête.

Le graphique A4 donne fournit la courbe d'inflation mesurée par la série des déflateurs du PIB. Cette série initialement calculée sur l'année de base 1975 a été ensuite ramenée à l'année 1987 pour assurer la cohérence avec les données des *World Development Indicators*

et assurer un cohérence entre tous les graphiques (figures 1, 2, 3, 4 dans le texte et A4, A5 en annexe).

Le graphique A5 en présentant les courbes du PIB réel par tête et de la consommation privée réelle par tête, complète les figures du texte expliquant la montée de la pauvreté. Il permet de voir la relation qui existe, au niveau macro-économique, entre le PIB et la consommation et montre que la consommation est restée pratiquement stable entre 1980 et 1995, et ce malgré la baisse du PIB.

Tableau A1. Données brutes issues des rapports par période

Période d'étude	Agrégat économique	Année t1	Année t2	Taux de croissance
1968-1975		1968	1975	
	PIB courant	6.605 mFC	15.011 mFC	12,40%
	Population	257.547 hab	284.684 hab	1,50%
	PIB/tête courant	25.646 FC	52.729 FC	10,90%
	Indice des prix	54,7	100	9,20%
	PIB constant	12.076 mFC	15.011 mFC	3,20%
	PIB/tête constant	46.889 FC	52.729 FC	1,70%
	Taux de change	246,9 FCFA	214,3 FCFA	
1976-1980		1976	1980	
	PIB courant	12.839 mFC	24.704 mFC	17,70%
	Population	294.127 hab	335.150 hab	3,30%
	PIB/tête courant	43.651 FC	73.710 FC	14,40%
	Indice des prix	70,5	110,8	12,60%
	PIB constant	18.219 mFC	22.305 mFC	5,10%
	PIB/tête constant	61.943 FC	66.552 FC	1,80%
	Taux de change	238,98 FC	211,30 FC	
1983- 1986		1983	1986	
	PIB courant	42.496 mFC	56.270 mFC	9,70%
	Population	362.493 hab	392.062 hab	2,70%
	PIB/tête courant	117.232 FC	143.523 FC	7,00%
	Indice des prix	88,4	107,1	6,60%
	PIB constant	48.083 mFC	52.536 mFC	3,10%
	PIB/tête constant	132.645 FC	133.999 FC	0,40%
	Taux de change	382 FC	346 FC	

N.B. : mFC = millions de FC ; FCFA : Franc CFA converti en FC à l'indépendance.

Tableau A2. Séries de la population, du PIB et du PNB à prix courants et par tête

Années	Population	PIB courant millions FC	PIB courant par tête FC	PNB courant millions FC	PNB courant par tête FC
1968	257 547	6 605	25 646		
1969	269 770	7 183	26 626		
1970	281 993	8 043	28 522	6 856	24 313
1971	291 537	9 432	32 353	8 041	27 581
1972	301 356	10 016	33 236	8 539	28 335
1973	311 491	11 082	35 577	9 447	30 328
1974	321 992	16 781	52 116	14.305	44 426
1975	284 684	15 011	52 729	12 797	44 951
1976	294 127	12 839	43 651	12 361	42 026
1977	303 883	14 249	46 890	13 771	45 317
1978	313 966	16 972	54 057	16 494	52 534
1979	324 374	21 386	65 930	19 656	60 597
1980	335 150	26 094	77 858	26 198	78 168
1981	344 027	31 051	90 257	31 118	90 452
1982	353 140	35 190	99 649	35 371	100 617
1983	362 493	42 496	117 233	42 321	117 460
1984	372 095	46 968	126 226	46 701	126 414
1985	381 950	51 437	134 669	50 909	134 324
1986	392 062	56 270	143 523	55 743	143 309
1987	402 453	59 035	146 688	58 741	147 110
1988	413 113	61 796	149 586	61 130	149 076
1989	424 055	63 397	149 502	63 802	151 451
1990	435 287	68 075	156 389	67 883	156 774
1991	446 817	69 620	155 813	69 476	156 052
1992	458 648	69 858	152 313	70 882	154 545
1993	470 793	79 223	168 276	79 739	169 372
1994	483 260	83 509	172 803	83 690	173 178
1995	496 057	87 313	176 014	87 502	176 395

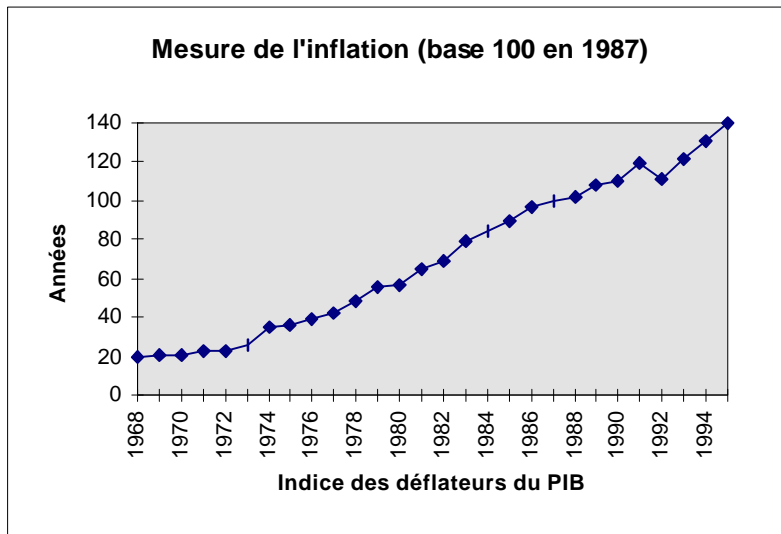
Tableau A3. Séries des PIB et PNB réels par tête aux prix de 1975

Années	Population	Déflateurs base 1975	PIB réel en millions FC	PIB réel par tête FC	PNB réel en millions FC	PNB réel par tête FC
1968	257 547	54,7	12 075	46 884		
1969	269 770	58,2	12 342	45 750		
1970	281 993	58,4	13 772	48 839	11 740	41 631
1971	291 537	62,3	15 140	51 930	12 907	44 272
1972	301 356	64,0	15 650	51 932	13 342	44 274
1973	311 491	70,3	15 764	50 608	13 438	43 141
1974	321 992	97,5	17 211	53 453	14 672	45 566
1975	284 684	100,0	15 011	52 729	12 797	44 952
1976	294 127	108,8	11 801	40 121	11 361	38 627
1977	303 833	116,0	12 284	40 429	11 872	39 073
1978	313 966	134,3	12 637	40 251	12 281	39 117
1979	324 374	154,4	13 851	42 701	12 731	39 247
1980	335 150	157,5	16 568	49 433	16 634	49 630
1981	344 027	184,7	16 812	48 867	16 848	48 972
1982	353 140	190,6	18 463	52 282	18 558	52 551
1983	362 493	218,2	19 476	53 727	19 396	53 506
1984	372 095	232,0	20 245	54 408	20 130	54 098
1985	381 950	248,6	20 691	54 171	20 478	53 615
1986	392 062	267,9	21 004	53 573	20 807	53 072
1987	402 453	276,2	21 374	53 109	21 268	52 845
1988	413 113	281,8	21 929	53 082	21 693	52 510
1989	424 055	298,3	21 253	50 118	21 389	50 438
1990	435 287	303,9	22 400	51 461	22 337	51 316
1991	446 817	328,7	21 180	47 403	21 137	47 305
1992	458 648	306,6	22 785	49 678	23 119	50 406
1993	470 793	334,3	23 698	50 337	23 853	50 665
1994	483 260	361,9	23 075	47 749	23 125	47 852
1995	496 057	386,7	22 579	45 517	22 628	45 615



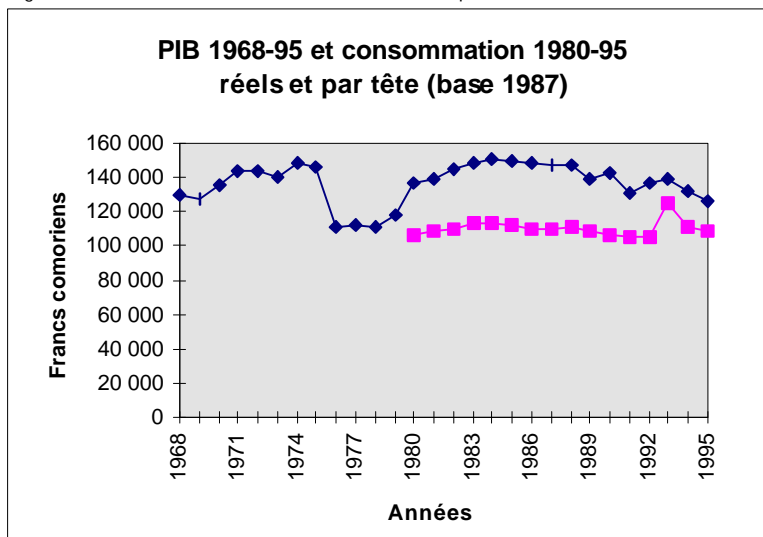
## ANNEXE 2 : Données complémentaires

Figure A4. Évolution de l'inflation mesurée par les déflateurs du PIB



On distingue trois grandes périodes en ce qui concerne l'inflation. Une période de relative stabilité jusqu'à l'indépendance mais remise en cause dans l'année précédent l'indépendance. Une inflation modérée après 1975 mais ayant tendance à s'accélérer au début des années 1990. Une forte inflation à partir de 1992 et dans les années qui ont suivies la dévaluation du franc comorien.

Figure A5. Évolution du PIB et de la consommation privée en termes réels 1980-95



La courbe de la consommation privée est restée stable sur toute la période 1980-95, en dépit des évolutions du PIB réel par tête. Tout ce passe comme si elle traduisait un seuil de consommation collective minimale atteint au plus fort de la crise en 1976 et demeuré inchangé au cours des années.